

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Lundi 22 Juin 2015

N° de la Séance : 5

Présidence : **M. NEYMANN**

Secrétariat : APE

Début de séance à : 18h00

Séance levée à : **20h35**

Le Principal

P.F. NEYMANN

Téléphone
02.41.39.13.92
Fax
02.41.39.17.92

Ce.0491645x@ac-nantes.fr

Rue du Stade
49170 St Georges sur Loire

QUORUM : 15

Membres présents : 24

N° et Nature des Questions traitées	Nombre de Feuilles	Réservé à l'Administration
I – Conseil d'Administration	1	
II - Affaires financières	1	
III – Contrats et Conventions	1	
IV- Organisation Pédagogique	1	
V- Questions Diverses	1	

Le Président :

Le Secrétaire,

Transmis à M. le Directeur Académique
Des Services Départementaux
De l'Education Nationale

Transmis à M. Le Recteur
de l'académie de Nantes
Service de la vie scolaire

Le :

Le :

2015

**Le Principal
P.F. NEYMANN**

**M. le Directeur Académique
L. Launay**

<u>Ordre du jour</u>	
<p data-bbox="252 383 657 421"><u>I - Conseil d'Administration :</u></p> <p data-bbox="293 450 1126 488">1/ Approbation du Procès Verbal de la séance du 09 Avril 2015.</p> <p data-bbox="252 551 595 589"><u>II – Affaires Financières:</u></p> <p data-bbox="285 618 710 719">1/ Subvention crédits globalisés 2/ Séjour d'intégration 6ème 3/ DBM niveau 3</p> <p data-bbox="252 786 665 824"><u>III – Contrats et conventions :</u></p> <p data-bbox="280 853 1158 992">1/ Adhésion marché électricité UGAP. 2/ Changement d'opérateur téléphonique 3/ Convention service mutualisateur de paye AED 4/ Autorisation à recruter et à signer les contrats de travail des AED</p> <p data-bbox="252 1021 697 1059"><u>IV- Organisation Pédagogique :</u></p> <p data-bbox="280 1088 647 1126">1/ Emploi Avenir Professeur</p> <p data-bbox="252 1155 569 1193"><u>V- Questions Diverses</u></p>	

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I CONSEIL D'ADMINISTRATION
Feuillet 1/1

Ouverture de la séance N°5 du Conseil d'Administration à 18h00.

Demande de M Neymann de modification de l'ordre du jour :

Proposition

Thème II - Affaires Financières : inversion des sujets

- 1 /Subvention crédits globalisés
- 2/DBM niveau 3
- 3/ Séjour d'intégration 6^{ème} et DBM

Thème IV Organisations pédagogiques : ajout d'un sujet

- 2/ Répartition des IMP

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 19

I- Conseil d'Administration :

1/ Approbation du Procès Verbal de la séance du 9 avril 2015

Remarque des Parents d'Elèves :

-préciser qui entre et qui sort lors des séances, car le nombre de votants diffère sans être expliqué

- paragraphe 5 de la page 3 : manque la fin de la phrase

Réponse de M Neymann :

Le nom des sortants sera notifié dans les prochains procès verbaux.

Pour la page, il manque « pour les repas ».

Arrivée de M Moncelon à 18h20

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 20

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : III CONTRATS et CONVENTIONS
Feuillet 1/1

III – Contrats et conventions

1/ Adhésion marché électricité UGAP :

Mme Gillard précise l'obligation d'adhérer à un groupement énergie, et soumet l'adhésion à UGAP (opérateur choisi par le Conseil Départemental)

Arrivée de M Bagnaud à 19h00

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 22

Avec demande des personnes présentes de faire une sensibilisation auprès des enseignants et des enfants comme cela a été fait sur le gaspillage alimentaire.

2/ Changement d'opérateur téléphonique :

Mme Gillard propose de changer d'opérateur téléphonique afin de réduire la facture de téléphone. Après renseignements pris auprès d'établissements scolaires, elle propose de prendre LTI Télécom, pour un contrat de 36 mois. D'après les estimations fournies, il pourrait s'agir d'une économie de 816 € / an sur une dépense annuelle de 3610 €.

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 22

3/ Convention service mutualisateur de paye AED :

Mme Gillard présente la convention de service de payes. Le service mutualisé des payes se fera au Lycée du Douanier Rousseau à Laval, cela se fait au niveau académique. Il s'agit d'une gestion simplifiée qui n'entraîne pas de coût.

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 22

4/ Autorisation à recruter et à signer les contrats de travail des AED

M Neymann propose un vote permettant de recruter et de signer les contrats de travail des assistants d'éducation et accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 22

IV – Organisations pédagogiques :

1/ Emploi Avenir Professeur

M Neymann demande l'autorisation de pouvoir accueillir un emploi avenir professeur (EAP), emploi proposé à des étudiants en 2^{ème} année de licence, boursier qui souhaiterait passer le concours de professeur. Ce contrat serait sur 3 ans, d'environ 12h/semaine annualisées avec une rémunération de 407,77€. L'étudiant sera accompagné par un tuteur volontaire. Il pourra réaliser des actions croisées avec un professeur de façon progressive.

Les professeurs demandent une suspension de séance par Mme Auroy.

Contre : 0

Abs : 9

Pour : 13

2/ Répartition IMP

Suite aux missions prévues par le décret de mai 2015, M Neymann propose la répartition des 8 heures comme suit :

1 IMP Coordination de technologie pour 1250 €, taux 3

1 IMP EPS, coordination pour 1250€, taux 3

2 IMP Suivi et adaptation pédagogique du réseau informatique, taux 4 pour 2500 € et réparti pour 2 personnes

1 IMP Référent pour les ressources numériques pour 1 personne.

1 IMP Suivi EMT et Elyco

0,5 IMP pour la Culture, notamment l'atelier théâtre

Contre : 0

Abs : 0

Pour : 22

V-Questions diverses :

Question de l'APE :

demande de sensibilisation des élèves dans les classes sur le comportement et l'incivilité des élèves dans les transports scolaires. M Neymann précise qu'une action de sensibilisation est prévue pour la rentrée prochaine réalisée conjointement avec le transporteur

Question des enseignants :

-Quand est prévu l'achat d'un logiciel de saisie des absences ? Actuellement, perte de temps conséquente avec les malettes. M Neymann précise que le coût du logiciel est trop important pour envisager l'achat

-Où en est le permis de construire, car le confinement rend les relations entre les élèves compliquées ? M Maingot précise que le permis de construire vient d'être déposé et qu'il faut compter 5 mois de délai.

- Une interrogation apparaît sur l'entretien des sanitaires ? M. Neymann souligne que malgré le nombre important d'enfants, un nettoyage régulier des toilettes est fait. Une présentation des personnels de service est prévue à la rentrée afin que les élèves respectent mieux leur travail.

-Revoir les sanctions et sensibilisation des enfants : demande à ce que les sanctions soient revues à la hausse et qu'une sensibilisation soit faite auprès des élèves sur les risques qu'ils encourent selon les cas. M Neymann est d'accord sur le 2^{ème} principe.

Séance levée à 20h35.